



MonChaVal

3 jours / 3 golfs Drômois

28.29.30
AOÛT'20

↳ L'incontournable de l'Eté

GAGNEZ 4 MOIS DE COTISATION

Cette dotation est réservés aux membres des clubs, les joueurs extérieurs remportent des greens fee à valoir dans les trois golfs.



DOTATION

Seront primés les trois premiers Brut et Net de chacune des cinq séries.

REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu autour d'un cocktail dînatoire à 19 h 30 suivi d'une paëlla au golf de Valence St Didier.

GOLF DE LA VALDAINE

1075 rue du Monard
26740 Montboucher-sur-Jabron
Tél. : 04.75.00.71.33 / Mail : golf@domainedelavaldaïne.com

GOLF DES CHANALETs

1812 route Amiral Marc de Joybert
26500 Bourg-Les-Valence
Tél. : 04.75.83.16.23 / Mail : info@golf-chanalets.com

GOLF DE VALENCE ST DIDIER

620 Route de Montelier
26300 Charpey
Tél. : 04.75.59.67.01 / Mail : contact@golfclubvalence.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM / Prénom :

N° de licence :

Index :

Adresse mail :

N° de tél. :

Joueur Membre d'un club >RÈGLEMENT DANS LE CLUB D'INSCRIPTION<

Valence St Didier Chanalets La Valdaine

Adulte + 25 ans 80€ Jeune 18-25 ans 50€ - 18 ans 35€

Joueur Extérieur >RÈGLEMENT DANS LE CLUB D'INSCRIPTION<

Adulte + 18 ans 110€ Jeune - 18 ans 50€

INPS - Ne pas jeter sur la voie publique



MonChaVal

3 jours / 3 golfs Drômois

28.29.30 AOÛT'20

↳ L'incontournable de l'Été

GAGNEZ 4 MOIS DE COTISATION

Cette dotation est réservée aux membres des clubs, les joueurs extérieurs remportent des greens fee à valoir dans les trois golfs.



➔ RÈGLES APPLICABLES

L'épreuve est soumise au règlement des épreuves Fédérales Amateurs.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles du règlement général.

Les règles locales permanentes fédérales sont applicables.

Elles sont complétées par les règles locales spécifiques de chacun des trois clubs.

➔ PARTICIPANTS

Le tournoi est ouvert à tous les membres des trois clubs ainsi qu'aux autres licenciés.

➔ PLANNING



	Vendredi 28 Août	Samedi 29 Août	Dimanche 30 Août
1 ^{ère} série / 2 ^{ème} série Messieurs	Chanalets	Montboucher sur Jabron	Valence St Didier
1 ^{ère} /2 ^{ème} série Dames 3 ^{ème} série Messieurs	Montboucher sur Jabron	Valence St Didier	Chanalets

➔ INSCRIPTIONS

Les inscriptions, dans chaque club, sont ouvertes jusqu'au dimanche 23 Août.

Elles sont limitées à 80 joueurs par club. Au-delà une liste d'attente est ouverte.

La liste définitive, limitée à 240 joueurs (euses) sera établie le mercredi 26 Août. Une inscription est valide uniquement lorsque le montant des droits de jeux est réglé au club d'inscription.

➔ TARIFS

Pour les joueurs extérieurs

+ de 18 ans 110€

- de 18 ans 50 €

Pour les membres des clubs

+ de 25 ans 80€

18 ans à 25 ans 50 €

- de 18 ans 35 €

➔ COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Il est composé des trois Directeurs des Clubs ou leurs représentants et des trois Présidents des AS ou leurs représentants.

➔ FORME DE JEUX

Tournoi individuel sur trois parcours (3x18 trous)

Strokeplay pour la 1^{ère} série Messieurs

Stableford pour toutes les autres séries

Classements calculés sur la somme des résultats des trois tours.

➔ SÉRIES ET INDEX

Deux séries dames 0 à 16,4 - 16,5 à 54

Trois séries messieurs 0 à 12,4 - 12,5 à 21,4 - 21,5 à 54

Les index pris en compte seront ceux du 20 Août, date de la clôture.

➔ MARQUES DE DÉPART

> 1^{ère} Séries : repères blanc et bleu

> 2^{ème} et 3^{ème} Séries : repères jaune et rouge

➔ INTERRUPTION DE JEUX

Une interruption de jeu décidée par le comité, due aux risques provoqués par l'orage ou l'inondation du parcours conduira à la procédure suivante :

> Pour chacune des séries : Prise en compte des résultats du tour si au moins 2/3 du champ des joueurs est "rentré".

> Les joueurs non encore "rentrés", se voient attribués pour chaque trou restant, le score net correspondant à son handicap de jeu.

➔ CLASSEMENT

Pas de cumul brut et net.

Pour chaque joueur, à classement équivalent, le résultat brut prime sur le net.

➔ DÉPARTAGE

En cas d'ex-æquo sur le classement général, le départage est fait sur les résultats du 3^{ème} tour.